HAZEBROUCK

Incendie. — Un violent incendie s'est déclaré, dimanche soir, vers 9 heures, à la ferme de Mme veuve Lagrange, le feu a pris dans les étables à poulain. Il y a eu pour... en

DUNKERQUE

Vol. — Un inconnu a dérobé le portefeuille, contenant 200 francs, dont Mme Emma Washoette s'était munie pour assister à une vente de meubles, place de la République.

Un navire-école allemand. — Le « Gneisenau », navire école « Herzogin-Cecilie » a quitté le port lundi à destination de Brème (Allemagne). Lorsqu'il fut dans le sas de l'écluse Trystram, la musique du bord exécuta deux morceaux de son répertoire.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Théâtre. — Le grand théâtre J. Rossepraz, installé sur la Grand'Place d'Arras a débuté hier, dimanche, par « Fille du Tambour-Major ». La fraicheur des costumes et des décors, l'excellente interprétation de la pièce dès à une troupe parfaitement homogène et à des chœurs satisfaisants, le confortable de l'installation intérieure, cet agrandissement impressionné le public. Le théâtre J. Rossepraz reste, quelque temps encore dans notre ville, le succès de cette première représentation ne peut manquer de lui attirer du monde.

BÉTHUNE

La Commission du million des mineurs. — C'est aujourd'hui mardi, à 2 heures et demie de l'après-midi, qu'aura lieu sous la présidence de M. Genebrier, sous-préfet de l'arrondissement, la réunion de la Commission du million des mineurs.

Le 27e d'infanterie. — Environ 2300 réservistes appartenant aux classes de 1908, 1909 et 1910 arriveront aujourd'hui à Béthune pour faire une période d'instruction militaire de 17 jours. Ces réservistes formeront le 273e régiment d'infanterie qui a été créé en 1909. Le régiment est commandé par M. Guionic, lieutenant-colonel du 73e avec M. Ponsignon comme capitaine adjudant major, M. Rigal comme médecin aide major de 1re classe. MM. Carron et Bailleux comme médecins aides majors de réserve. Le porte drapeau est M. Reghi, l'officier de détails M. Lecocq ; officier d'approvisionnement M. Prouvost. La section de mitrailleuses est dirigée par les adjudants Gotté et Hilde. Le 273e comprend 3 bataillons portant les n°s 4, 5 et 6.

Le 4e bataillon est commandé par M. le capitaine Singey avec MM. Poujny, Le Gouy, Velleé et Maubert comme commandants de compagnie ; le 5e bataillon par M. le capitaine Delemar avec MM. Serrés, Colignon, Boulangé et Bayle comme commandants de compagnie ; le 6e bataillon par M. le capitaine Leneven avec MM. Boulry, Gérard, Allouis et Lemer, comme commandants de compagnie.

Le 273e partira jeudi vers 2 heures du matin pour le camp de Steppes. Pendant leur séjour à Béthune les réservistes seront logés dans les bâtiments municipaux, hospice, gymnase, hôtel des sapeurs-pompiers, bâtiment en face du collège.

Réunion de Commission. — Une réunion des commissaires désignés par M. le Préfet à l'effet de donner leur avis sur les résultats de l'enquête à laquelle doivent être soumis les plans parcellaires et états indicatifs des terrains à occuper pour l'exécution des installations du service local à la gare de Libercourt aura lieu le vendredi 2 juin à 3 heures de l'après-midi à la sous-Préfecture de Béthune. M. Genebrier, sous-préfet, présidera cette réunion.

Au Palais de Justice. — Samedi matin, avant l'audience correctionnelle, M. Masseure, président du Tribunal, a procédé à l'installation de M. Bertrand, le nouveau juge d'instruction, qui remplace M. Bénard, nommé substitut à Cambrai.

Vieilles pierres. — Dans la nuit de samedi à dimanche, une grosse pierre s'est détachée de la corniche de l'un des bâtiments de la caserne Lafeuillade sans occasionner d'accident.

Des mesures ont été prises pour faire évacuer une petite maison basse, située dans le faubourg Saint-Pry, appartenant à M. Lablèche, le Berlin, et occupée par M. Monneuillet et sa famille. On s'attend à ce que la maison s'écroule d'un moment à l'autre.

L'air vicié. — On se plaint beaucoup dans le quartier de l'abattoir des odeurs qui se dégagent d'un dépôt de peaux et d'abats, installé récemment. Une enquête va être ouverte.

Concours agricole de la Pentecôte. — Les visiteurs sont priés de ne pas pénétrer dans les enceintes dangereuses, et les exposants informés qu'ils doivent assurer les animaux dont ils seront gardiens, et de leur responsabilité, en cas d'accident, du vol et de dégradations quelconques.

LENS

La Conseil municipal s'est réuni à la mairie samedi à 7 heures du soir. Etaient présents : MM. Basty, député-maire ; Huleux et Lamy, adjoints ; Duvet, Evrard, Auvray, Lefebvre, Duquesnoy, Pollart, Delannoy, Hubert, Lehut, Labaux, Viart, Maes, Cocquelle, Tison, Flahaut, Mauquelier, Pierson, Prouvost, Hoelle.

Bâtiments communaux. — Le Conseil approuve des délibérations : du Bureau de bienfaisance dont une est relative à une occupation temporaire de terrain par les mines de Béthune et l'autre à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 2.914 francs sur les fonds libres de cet établissement ; de l'hospice ayant trait : 1° à l'ouverture d'un crédit de 1.580 francs pour le remplacement des tuilures des cuisines intérieures ; 2° à la vente d'un terrain sis sur Courrières ; 3° au paiement d'une indemnité de résiliation de bail à M. Joseph Plamont.

Mairie. — Le crédit alloué par M. le préfet pour obtenir une taxe municipale destinée au remboursement des contributions foncières et de main-morte imposées sur le bâtiment et acquittée par la ville en 1911 est adopté. Chaque détenteur de part paiera 2 fr. 20.

Sapeurs-pompiers. — Un crédit de 5.000 fr. est ouvert pour l'achat d'une pompe à moteur. Le Conseil municipal fixe l'emploi de la subvention de 272 francs accordée à ce corps par l'Etat.

Loi sur les retraites. — La ville prendra à sa charge, pour les ouvriers municipaux, la part patronale et la contribution ouvrière. A cet effet, un crédit de 600 francs est voté.

Prud'hommes. — L'assemblée approuve l'état des sommes dues par les communes de deux cantons de Lens pour dépenses relatives au fonctionnement du Conseil de Prud'hommes en 1909 et 1910. Elles s'élèvent à 2.059 fr. 80. La part de la ville est de 614 fr. 89.

Questions diverses. — Le Conseil décide la construction de trottoirs en asphalte, rues Bayard, Condé et Turenne. Il approuve les plans, devis, cahiers des charges. Pour ces travaux, M. le maire est autorisé à traiter de gré à gré avec M. Josien, de Lille, pour le montant de la dépense prévus qui s'élèvera à 6.050 francs.

Un crédit de 60.000 francs est ouvert pour la réfection du pavé de la rue du Bois. La Compagnie des mines de Lens alloue une subvention de 10.000 francs qui arrive en déduction sur cette somme.

Les uniformes de la fanfare ouvrière municipale sont définitivement reçus. La ville participera pour 50 % dans les frais de séjour d'aliénés dans des hospices. M. le commissaire de police touchera une indemnité de logement de 300 francs. La fanfare l'Union du Commerce bénéficiera de la subvention consentie à la Fanfare du Commerce dissoute. Le crédit alloué pour la fête du 14 juillet sera de 1.000 francs. La ville versera 50 francs au comité du monument à élever à Vimy aux victimes de Courrières. La subvention de la société de secours mutuels sera augmentée de 200 francs. Autorisation de poursuivre des braconniers récidivistes est donnée.

Finances. — Le Conseil approuve : 1° le rôle de la taxe établie sur les élèves des communes voisines pour fréquenter les écoles communales pendant l'année scolaire de 1910-1911 en remboursement de fournitures classiques : 450 fr. 20.

2° Le budget communal de 1912 pour les chemins vicinaux s'élevant à 16.640 fr. 68, tel que le service compétent l'a établi.

M. Pollart, doyen d'âge, présente le compte de gestion de M. Basty, député-maire. Il est adopté sans observations et des félicitations sont adressées au premier magistrat de la commune.

Les comptes de gestion du receveur municipal pour l'exercice de 1910 qui se balancent ainsi sont établis :

Recettes, 965.944 fr. 43 ; dépenses, 632.053, 81. Excédent : 333.890 fr. 62.

Il en est de même du budget additionnel dressé comme ci-après :

Recettes, 379.358 fr. 45 ; dépenses, 379.350, 45.

Fête de gymnastique et d'aviation. — Un crédit de 3.000 francs est voté pour les fêtes des 25 et 26 juin qui comporteront le dimanche une fête de gymnastique et le lundi une journée d'aviation.

LAVENTIE

Violent incendie. — Vendredi, vers 16 h. du soir, un incendie s'est déclaré dans l'écurie d'une maison sise au lieu dit « la Croix Saint-Antoine » appartenant à Mlle Rosalie Rochedez et occupée par M. Marcel Langlart, cabaretier et épicier. Les bâtiments étaient construits en torchis et couverts en pannes. Marcel Langlart qui était couchée a dû se sauver en chemise avec ses enfants. Tout a été détruit. Les pertes sont évaluées à 7500 francs dont 4000 pour le propriétaire et 3500 pour le locataire. Ni l'un ni l'autre ne sont assurés.

LESTREM

Incendie. — Jeudi dernier, vers 4 heures de l'après-midi, un incendie a détruit en une demi-heure, un bâtiment construit en paillotis et couvert en chaume de rue des Rivières appartenant à M. Louis Landez et servant d'habitation à deux de ses ouvriers, Victor Morel et Fidèle Cattelle. Les pertes sont évaluées à 2800 francs. 1600 fr. pour le propriétaire, 1200 fr. pour Morel et 400 fr. pour Cattelle. Aucun d'eux n'était assuré.

LIEVIN

Tentative de vol. — Léopold Caron, 24 ans, ouvrier, demeurant à Loos-en-Gohelle, était en débit de boissons de M. Henri Coulange, rue Thiers, quand le cabaretier à la cave et, après de grands propos, voulut passer sous ses ordres.

CAUCHY-A-LA TOUR

La fête communale. — C'était dimanche le premier jour de la fête communale à Cauchy-à-la Tour. A cette occasion, la fanfare du Commerce d'Auchel est venue donner un concert à Cauchy. Elle a été reçue à l'heure à la mairie par M. Renard, maire de la commune. Le concert a eu lieu à 6 heures sur la place. Il y avait foule pour applaudir les musiciens.

SAINT-OMER

Futurs pompiers. — MM. Rodolphe Liber, René Meulin, Gustave Wille, membres actifs de la société de gymnastique et d'armes, ont subi brillamment à Arras les épreuves du concours pour l'admission au régiment des sapeurs-pompiers de Paris. M. Liber y a été classé pécinier ; M. Meulin 4e et M. Wille 5e.

Concours de tir. — Les gendarmes de Saint-Omer et de Fauquembergues se sont rendus lundi à Arras, au concours annuel de tir.

M. Duval, gendarme à Saint-Omer, a obtenu un prix pour le tir à la carabine.

CONTES ET NOUVELLES

La vengeance de Miniquet

Dominique Artaud était « fada », comme on dit dans ces pays de Vaucluse. « Fada » signifie innocent, niais, voire idiot. Dominique n'était qu'innocent. A vingt-cinq ans, il raisonnait un peu moins bien qu'un écolier qui ne sait pas encore ses lettres. Il partait en chemise dans les champs, disputait leurs jouets aux gamins sur la place, et se plaisait d'avoir toujours faim. Bien qu'il fût charretier, les gens du pays disaient indulgents à sa faiblesse et lui épargnaient les brimades et les quolibets. De son prénom de Dominique, ils avaient fait Miniquet.

Miniquet n'avait de vive joie que lorsqu'il était aux côtés de Claire Revertégat, la fille du garde. Claire tenait la maison de son père veuf. L'après-midi, elle menait la chèvre à l'herbe et tout les samedis elle lavait le linge à la rivière. Tout qu'elle fût assise dans le pré, noir qu'elle se penchât sur l'eau transparente, elle ne pensait guère au « fada », invariablement cramponné, Miniquet la rejoignait et s'asseyait près d'elle sans parler. Il agaçait un peu, mais elle ne le lui laissait pas voir. Tout au plus, restait-elle parfois dix minutes ou un quart d'heure sans lui dire un mot, comme si elle ne savait pas qu'il était là. Puis tout à coup, elle s'écriait en riant :

— Au lieu de rester là comme un « santi beill », tu ferais bien de ramasser mon linge qui s'en va. Zou, Miniquet ! Tu as de bonnes jambes, mais l'eau court plus vite que toi !

D'autres jours, c'était sa chèvre qui s'écartait trop et qu'elle l'invitait à lui ramener. Il était content de lui rendre ces menus services. Souvent, pour elle, il s'allongeait à ses pieds, la regardait d'un air d'admiration et même de béatitude. Parfois, il la surprenait qui chantait à mi-voix : « Chante encore », lui demandait-il, parce qu'elle se taisait à son approche. Il avait pour elle une sympathie soumise, presque déférente. Peut-être l'aimait-il d'amour ; mais le débilité de son esprit ne lui permettait pas de s'en rendre compte et, à plus forte raison, de le lui dire.

Un jour, Marius Allagre revint de Bédoin où il avait fait deux ans de service aux tirailleurs et, tout de suite, les rapports de Miniquet et de Claire furent modifiés. Claire préférait de beaucoup la compagnie de Marius. Celui-ci supportait mal la présence du « fada ». Ve donc voir chez M. le curé si j'y suis ! » lui disait-il dès que Miniquet laissait paraître le désir de s'asseoir près d'eux, sur l'herbe du pré ou au bord de la rivière. Miniquet riait et ne bougeait pas. Alors, c'était Claire qui inventait un prétexte pour éloigner le « fada ». Comme il était encore trop souvent auprès d'eux, les amoureux changèrent le lieu de leurs rendez-vous. Miniquet resta ainsi une semaine entière sans voir Claire. Il en fut très contrarié. Il le fut davantage encore le jour qu'il rencontra la jeune fille devant sa maison (il guettait sa sortie depuis deux grandes heures) et qu'elle lui dit :

— Miniquet, c'est décidé : je me marie avec Marius dans quatre semaines.

Elle ajouta, pour plaisanter, sans voir le mine consternée de « fada » :

— Si tu veux, tu seras garçon d'honneur, *à mon futur, n'est-ce pas ?*

— « Beleu » (peut-être), fit Miniquet, qui s'en alla en traînant la jambe, il son habitude.

Maintenant que leurs fiançailles étaient publiques, Claire et Marius ne pensaient plus guère à cacher leurs amours. La présence de Miniquet semblait ne plus les gêner. Claire ne le renvoyait qu'à la fin de l'après-midi :

— Miniquet, rentre la chèvre à la maison ; pour moi, il faut que j'aille faire les provisions pour le souper.

Miniquet ramenait la chèvre, mais il n'était pas dupe. Il savait à quelles provisions allait la jeune fille : à des provisions de baisers. Il en éprouvait des rages noires et, pour satisfaire d'obscures idées de vengeance, il tuait toutes les bestioles sur son chemin. Il avait surtout un incompréhensible besoin d'épier les amoureux, de savoir ce qu'ils faisaient dans la prairie, et Claire « allait aux provisions ». Mais il n'osait pas y suivre le couple quand la jeune fille l'avait rencontré. Ce fut la chèvre qui lui fournit le prétexte dont il avait besoin. Elle était très attachée à Claire. Un jour, elle échappa au « fada » et courut droit dans la prairie, où Claire venait de disparaître. Miniquet se mit à sa poursuite. Mais, pas plus que la chèvre, il ne découvrit Claire tout d'abord. Où était-elle ?

Parbleu ! Dans la cahute délabrée, qui avait servi quelque vingt ans auparavant de poste de chasse. Le chasseur qui l'avait fait bâtir n'y venait plus. Le boulanger du village y installait quelques journées de temps à autre, et Miniquet, quand il faisait trop chaud et qu'il était las de rôder, y faisait volontiers un comme de deux ou trois heures. Le boulanger l'avait trouvé là un jour et, pour dire quelque chose, avait fait cette recommandation au « fada » : « Prends bien garde de ne pas fumer ici, Miniquet. Tu n'aurais qu'à mettre le feu pour rôtir comme une alouette, « pécaire ! »

Il se souvint de la recommandation du boulanger dès que, par « l'agachoun », il avait aperçu les amoureux. Ils lui tournaient le dos et ne s'avaient pas entendre rôder. Claire, assise, abandonnait sa main à Marius, allongé près d'elle sur les fougères. Tout à leur bonheur, ils ne parlaient pas, n'écoutaient que la palpitation de leurs cœurs dans la vaste silence. « Ils dorment, se dit Miniquet. Nous allons voir ». Et sans réfléchir davantage, il alluma les touffes de bruyère et les aiguilles de pin tout autour de la porte. Puis, reprenant la chèvre par sa corde, il se sauva sans tourner la tête.

Marius, aperçevant de la fumée, quitta un instant Claire pour se rendre compte de ce qui se passait. Il éteignit les petits foyers d'incendie en posant le pied dessus. Et, revenu près de sa fiancée, il lui dit : « C'est une « galéjade » du « fada ». Puis il reprit les mains de la jeune fille et, de nouveau, ils ne pensèrent plus qu'à leur amour.

Miniquet, lui, rôda à travers champs jusqu'au crépuscule. Il s'avait pas de remords. Mais la pensée que Claire était morte le jetait dans une détresse infinie. De grosses larmes roulaient sur ses joues, qu'il essuyait du revers de sa manche ; et, par instants, quand sa peine était trop forte, il pressait la tête de la chèvre à pleins bras et la baisait avec une sorte de frénésie en disant : « Nous ne le verrons plus... Nous ne la verrons plus !... »

Il se décida pourtant à regagner le village où il arriva comme la première étoile s'allumait dans le ciel. Le père de Claire était bénéfice de la caisse de ses pupilles.

Voici un aperçu du programme :

Première partie. — Ouverture pour piano à 4 mains par Mlle M. Delives et M. Dominique ; M. R. Sorca, ténor des Orphéonistes Lillois ; M. Edouard Picquet, violoncelliste-solo de l'orchestre du Grand-Théâtre ; M. Albert Dominique, comique de genre ; Le Petit Abbé, comédie mêlée de chant, interprétée par Mme Anny Goet, première chanteuse d'opérette des théâtres de Lille.

Deuxième partie. — Ouvertère pour piano à 4 mains par Mlle Delives et Maurice Dominique ; Mlle Jane Pagnat, contralto, lauréat prix du Conservatoire ; M. H. Bouillard, violiste des Concerts Populaires ; Duo par Mme Wosquet et M. Sores ; M. Albert Dominique, comique de genre ; Le Chapeau d'un Horloger, comédie de Mme de Girardin.

Les portes seront ouvertes à 8 heures et l'on commencera à l'heure exacte, étant donné l'importance du programme. Du vestiaire sera aménagé pour les dames ; on priera les fauteuils de face. Les portes seront fermées pendant l'exécution des morceaux.

OMNIA-PATHÉ. — Ce soir la catastrophe de la Course Paris-Madrid, les funérailles solennelles de M. Berlemont.

Grand succès pour l'« illusion des yeux », très beau drame de M. Daniel Riche.

Les vues de la série actuelle formeront un des meilleurs programmes de la saison.

MOULIN ROUGE. — Bois de la Boulie. — Directeur-propriétaire : E. Delespierre. — Jardin-Concert. — Tous les jeudis, matinée à 3 heures et demie ; soirée à 8 heures et demie. Brillant orchestre. Troupe d'artistes qui obtient actuellement un grand succès. Service de car M assuré toutes les 20 minutes et à la sortie.

Prochainement arrivée de Morin, le fin diseur fantaisiste.

T. L. L. Cinéma Gratis aux Galeries Lilloises.

Pendant peu de jours encore la cinéma TROUVE LOLO

LILLIANAS
Instantanéité et Vivacité
ENTIÈRE GRATUITÉ

ETATS CIVILS

LILLE

Naissances. — Gabrier Charles, rue Miroiseau, 8 — Carlier Alfred, rue d'Iéna, 204 — Chaume Daniel, rue du Long-Pot, cour Pachet, 56 — Fréchemes Albert, rue des Processions, 90 — Gentot Elise, rue des Bleuets, 65 — Jacquet Arthur, place Nouvelle-Aventure, 42 — Dancoisne Octave, rue d'Artois, 139 — Debecque René, quai Vauban, 43.

Décès. — Soret Rachel, 2 an 1/2, rue Fombelle, 17 — Bonnet Gabrielle, 28 ans, épouse de Désiré Jarsh, rue d'Artois, 29 — Pillet Léocadie, 17 ans, célibataire, pavillon Ste-Marthe, 5 — De Geyter François, 1 an, rue Montaigne, 37 — Bruyère François, 78 ans, veuf de Pélagie Bultereel, rue de la Bassée, 31 — Clerel Ferdinand, 5 mois, rue de Bellevue, 5 — Dupuis Jules, 72 ans, époux de Sophie Deroche, rue du Faux, 17 — De Crouck Théophile, 19 ans, époux de Alice Wegmans, rue de Cambrai, cité Fenelille — Monfort Marie, 47 ans, veuve de André Guillaud, rue St-Augustin, 14.

BOUBAIX

Naissances. — Alfred Dugrin, rue de Roubaix, cour Fontier, 42 — Pierre Mahieu, rue du Moulin, 103 — Charles Huet, rue du Manège, 7 — Robert Lepaire, rue des Fondeurs, cour St-Maurice, 1 — Albert Dewille, rue Voltaire, 18 — Roger Lecoeur, rue Cugnot, 36 — Charles Vankeymeulen, avenue Julien Lagache — Jean Fontaine, rue St-Georges, 35.

Mariages. — Entre : Arthur Verschelden, tisseur, rue de la Chaussée, 101 et Germaine Lepreuve, piqueuse, rue des Fondeurs, imp. Dupuis, 1 — Jules Hespel, employé, rue de Gênes, 15 et Angèle Leleu, piqueuse, rue Lecroix, cour Delannoy, 17 — Gilbert Ballois, teinturier, rue Derbe, cour Delannoy, 17 et Marie-Louise Verstraete, sans profession, rue Derbe, cour Tiberghien — Edmond Maes, monteur, rue Ste-Elisabeth, 15 et Eugénie Bossert, imprimeuse, id. — Joseph Vanoye, à pied, rue du Grand-Chemin, 24 et Gabrielle Lois, sans profession, boulevard d'Armentières, 163.

Décès. — Gustave Reverez, 10 mois, avenue Julien Lagache — Auguste Dubour, 15 ans, rue de l'Ermitage, 48 — Elie Lemerge, 77 ans, rue la Blondre, 33 — Augustine Tiberghien, 40 ans, boulevard de Colmar, 38 — Lucien Dorchies, 36 ans, rue de Barbieux — Augustine, Fumery, 77 ans, rue de Cobern — Alice Bigart, 23 ans, avenue Julien Lagache.

TOURCOING

Naissances. — Lucienne Duferneuil, rue de Villars, 34 — Armand Gelef, rue Desrousseaux, 40 — Claire Richel, rue des Cinq-Voies, impasse Saint-Luc, 7 — Mirelle Fleurquin, rue de Moscou, 34 — Marie Laverse, rue du Chêne-Houpline, 39 — Alphonsine Declerce, rue de Roubaix, 33 — Emma Deschamps, rue du Cimquet, 150 — Germaine Windels, rue Deregnaucourt, 6 — Georges Verglotenke, rue du Moulin-Fermé, 17.

Mariages. — Entre : Jean Castel, cocher et Julia Valdeiré, magasinière, id. — Rodolphe Dreis, employé et Marie Fleury, tailleuse — Augustin Thaller, noyauteur et Juliette Verdonck, sans profession — Victor-Jean Grabay, ratteleur et Rachel Dieryck, doubleuse.

Décès. — Jean Courouble, 56 ans, rue Achille-Testelin, 27 — Ernestine Tenaert, 38 ans, rue de Tourmai, 40 — Joanna Dugardin, 14 ans, rue du Touquet, 45 — Arthur Langlain, 46 ans, rue Nationale, 122 — Marie Bolle, 50 ans, id.

HAZEBROUCK

Naissances. — Morenval Roger — Doublet Paul — Vanhoenghe Gilbert.

Publications de mariage. — Entre : Bettelinge Henri et Hennart Zoé — Bonnet Gustave, Fouvreix Marie — Charette Eugène et Bedistel Hélène — Mode Romain, et Peuvergnot Céline.

Décès. — Devey Désiré, 80 ans — Cocleux, Sophie, 79 ans — Hallé Hortense, 23 ans.

PROGRAMME DES SPECTACLES

AMICALE CLOCHE

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est ce soir mardi 30 mai, à 8 heures et demie très précises, au Conservatoire, qu'a lieu le 3e concert annuel de cette société, organisé au bénéfice de la caisse de ses pupilles.

Voici un aperçu du programme :

Première partie. — Ouverture pour piano à 4 mains par Mlle M. Delives et M. Dominique ; M. R. Sorca, ténor des Orphéonistes Lillois ; M. Edouard Picquet, violoncelliste-solo de l'orchestre du Grand-Théâtre ; M. Albert Dominique, comique de genre ; Le Petit Abbé, comédie mêlée de chant, interprétée par Mme Anny Goet, première chanteuse d'opérette des théâtres de Lille.

Deuxième partie. — Ouvertère pour piano à 4 mains par Mlle Delives et Maurice Dominique ; Mlle Jane Pagnat, contralto, lauréat prix du Conservatoire ; M. H. Bouillard, violiste des Concerts Populaires ; Duo par Mme Wosquet et M. Sores ; M. Albert Dominique, comique de genre ; Le Chapeau d'un Horloger, comédie de Mme de Girardin.

Les portes seront ouvertes à 8 heures et l'on commencera à l'heure exacte, étant donné l'importance du programme. Du vestiaire sera aménagé pour les dames ; on priera les fauteuils de face. Les portes seront fermées pendant l'exécution des morceaux.

Communications et Convocations

Société Industrielle du Nord de la France. — Assemblée générale ordinaire le vendredi 2 juin, deux heures, au siège de la Société, 114, rue de l'Hôpital-Militaire. — Ordre du jour : Correspondance ; Objets divers. — Communications : 1° M. Alexandre Sée : La mécanique cinétique ; 2° M. Nep : L'hydrodynamique dans le vide et les tentives ; 3° M. Pouillet : La mesure de l'énergie par télégraphie sans fil ; 4° Le Fascicule des Sociétés de Lille ; 5° M. Larnoult : Quelques déterminations thermochimiques.

Société des Sauveteurs Nantais des Anciens Sous-Officiers de Lille. — Une réunion générale aura lieu le jeudi 1er juin 1911, à 8 heures 1/2 du soir, salle de la « Vieille Bourse », rue de Béthune, 40, afin de prendre des dispositions nécessaires en vue de l'application de la loi sur les Sociétés de secours et de prévoyance.

Le Président-Sté., adjoint au Maire de Lille, fera une conférence sur cette loi.

FUNÉRAILLES

Le Comité d'administration de la Société de Secours mutuels des Employés et Employés de Lille et de Fives, a la douleur de faire part de la perte de son membre honoraire

Fernand DELCOURT

Employé au Bâtiment,

Sociétaire titulaire depuis le 30 avril 1910

décédé à Lille, le 28 mai 1911.

Et vous, frère d'assistance à son FUNÉRAILLES qui aurait lieu le Mercredi 31 courant, à 3 heures, en l'église Saint-Maurice-de-Canteleu, paroisse.

Inhumation au cimetière de Fives.

L'assistance à la messe mortuaire, 12 rue de Faubourg-de-Roubaix, à Lille, à 8 h. 30.

Les bannes sont prêtes du capitaine.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Lille, [illegible]

Théodore-Auguste KAUX

Adjoint-Mécanicien principal de la Manufacture des Tabacs de Lille — Ancien [illegible] capitaine et Administrateur du Bureau de Bienfaisance de la Madeleine — Président de la Société de Secours [illegible] « Le Mécanicien » — Membre de la [illegible] du Nord — Titulaire de plusieurs médailles de Gouvernement

décédé à La Madeleine-lez-Lille, le 29 mai 1911, dans sa soixante-cinquième année, muni [illegible] consolations [illegible] CONVOI à SERVICE qui aurait lieu le jeudi, 1er juin, à neuf heures, en l'église de La Madeleine-lez-Lille, au [illegible]

Inhumation au cimetière de Lille.

L'assistance à la messe mortuaire, rue Pasteur, 27, à huit heures trois quarts.

Les bannes sont prêtes du capitaine.

TOUTE COMMANDE de bières mortuaires [illegible] Lille, 7 heures 30.

Quelques des DARTRES ECZÉMAS ACNÉ ULCÉRES de VARICES HUMEURS etc.

CALENDRIER

Mardi 30 mai 1911. — 150e jour de l'année.

Soleil : Levée à Lille, 3 heures 41 ; couchée à Lille, 7 heures 39.

Le jour croît, à Lille, de deux minutes sur la veille.

Lune : Levée à Lille, à minuit 16, couchée à Lille, à 11 heures 07 du soir.

Age de la lune : deux jours.

Temps probable. — Le temps se rétablit, [illegible] des orages sont probables.

BULLETIN météorologique de la 29 Mai

Baromètre réduit à 0° : 76[illegible]

Hauteur depuis la veille : [illegible]

Maxima : 14°1 [illegible]

Minima : 4° 1 [illegible]

Température de l'air : 12°7

Rhumb du vent : Ouest.

Moyenne d'une période de 24 heures [illegible] heures du matin : 0 m/m.

Etat hygrométrique : 59

Direction du vent : [illegible]

INDUSTRIE-COMMERCE

MARCHES DE PARIS

Bourse Commerciale du 29 Mai

COURS DE CLOTURE

Cotons	Soies	Laines	Alcool
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Sucres	Cafés	Huiles	Graines
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Blés	Avoines	Farines	Sucres
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

BESTIAUX

Prix (En Vif/kil. 50 kil.)

Vente moyenne sur le gros bétail et les veaux, [illegible]

	Amen.	Var.	[illegible]	[illegible]	Prix
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Poids de viandes abattues [illegible]

[illegible] vaches laitières vendues [illegible]

Bestiaux étrangers : [illegible]

ST-HONORÉ-LES-BAINS (Nièvre) [illegible] BROCHURE FRANCO sur DEMANDE EXPORTATION D'EAU

BOURSE DE LILLE

DU LUNDI 29 MAI

Rentes	Dernier	Hausse	Baisse	Ancien
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

ACTIONS

Banques

Crédit du Nord, 705 ; H. Devilder et Cie, 1210.

Sociétés diverses

Mines de La Lucette, 265.

OBLIGATIONS

Sociétés diverses

Société Lilloise d'Eclairage électrique, 1905, 494.

Chemins

Béthune 1908, 502 ; Carvin 1894, 406 ; Fives-Lille Hachin 1906, 376 ; Merlier 1906, 502 ; Guéroust 1910, 488.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Le Havre, 29 heures. — Laines (à terme). — Marché calme. Ventes nulles.

Courant 174 ; juillet 174.50 ; sept. 176.50

Le Havre, 16 heures. — Cotons (à terme). — Acheteurs. Ventes. 1.200 balles.

Courant 96 1/2 ; juin 96 1/2 ; juillet 97 3/4 ; août 98 1/2 ; septembre 98 ; oct. 98 7/8 ; nov. 99 ; déc. 99 3/8 ; janv. 1912 99 ; fév. 99 7/8 ; mars 99 7/8 ; avril 99 3/4.

Calé (à terme). — Ventes 4.000 balles.

Bateau généralé, 1 fr.

Le Havre, midi. — Cotons disponibles. — Calme. Ventes nulles.

Cafés disponibles. — Calmes. Sans affaires connues.

Terme. — Inchangé sur la cote de la veille.

On a vendu 3.600 sacs depuis la précédente dépêche.

Liverpool, 10 h. 45. — Cotons disponibles. — Calme. Ventes [illegible] balles. Importat. : 19.000.

Liverpool, 1 h. 30. — Coton disponibles. — Calmes. Ventes [illegible] balles. Amérique.

Futurs. — [illegible] 1/8 à 3 1/8/100 [illegible] balles. 3/100.

Anvers. — 2 h. 30. — Laines (suite officielle) — Bonne cotation B. ; juin 3 3/4 ; sept. 3 3/4 ; [illegible] 3/4 ; déc. 3 3/4 ; janv. 3 3/4.

Anvers. — Cotons. Dans. 10/ [illegible] — Calme. Ventes [illegible] balles. — Surtout d'Amérique. — Courant 105 ; sept. 105. Marché calme.

Anvers, haute indication. — Bruxelles, 29. — Cote officielle 28 disp. export [illegible] cond. 25 3/4.

Anvers. — Blé Anvers n° 2 dispon. : blé Dakota disp. 17 3/4 à 19 1/8, blé Redwinter disp. 20 1/8, blé Kurrachee Mars disp. 18 3/4 ; Plata 18 3/4 à 19 3/4 ; Walla-Walla 20 3/8 ; Varna 18 1/2 à 19 c.

BOURSE DE PARIS

du 29 Mai 1911

La tendance générale est un peu faible, exception faite pour certains fonds d'Etats.

Le 3 % Français s'inscrit à 95.70.

Fonds d'Etats étrangers irréguliers. Extérieure 07.45 ; Portugaise 64.30 ; Serbe 91.75 ; Turc 96.95 ; Russe 5 % 1906, 104.40.

Etablissements de Crédit bien tenus : Banque de Paris (Banque Comptoir d'Escompte 981 ; Société Générale 790 ; Société anonyme du Crédit 638 ; Banque Franco-Américaine 521.

Chemins de fer espagnols fermes ; Chemins : 5.68 %.

Valeurs de traction lourdes. Métro 664 ; Nord-Sud 296.

Valeurs d'Electricité calmes.

Les valeurs industrielles restent indécises.

Groupe cupritère calmé : Rio 1736.

Valeurs Sud-Africaines fermes.

Mines d'Or Mexicaines calmes : Pedroseno 128 ; Mercédès 48.

Caoutchouc Malaisien, [illegible] ; Les valeurs pétrolifères [illegible]

Indication [illegible] 470.

NOVEL.

[illegible] rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]